



ÉCHIROLLES - ESSARTS - SURIEUX

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**TEMPS D'INFORMATION  
ET SIGNATURE  
DES CHARTES DE  
RELOGEMENT**

**JEUDI 13 JUIN À 18H**

À LA BUTTE, AVENUE DES ÉTATS GÉNÉRAUX,  
À ÉCHIROLLES

**Allées concernées pour l'Opac38 :**

- 2 Maine
- 2 et 10 Ouessant
- 1 et 2 Armor
- 6 Rance

**pour la SDH :**

- 3 et 3 bis Gâtinais

Contact presse : Alexandra Couturier  
04 56 58 53 33 / 06 09 60 16 38  
alexandra.couturier@lametro.fr

**lesvilleneuves.fr**

# QUARTIER DES ESSARTS-SURIEUX À LA VILLENEUVE D'ÉCHIROLLES : SIGNATURE OFFICIELLE DES CHARTES DE RELOGEMENT

**L'Opac38 et la SDH officialisent ce jeudi 13 juin, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole et la ville d'Échirolles, les chartes de relogement des habitants du quartier des Essarts-Surieux, concernés par le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU).**

Ces chartes sont signées à la Butte à Echirolles, en présence de Liliane Pesquet, Adjointe à l'habitat et au logement à la ville d'Échirolles, Mme Christine Garnier, Vice-Présidente de Grenoble-Alpes Métropole déléguée à l'habitat, au logement et à la politique foncière, Mme Patricia Dudonné, Directrice Générale de la SDH et Vice-Présidente d'Absise, Isabelle RUEFF, Directrice Générale de l'Opac38, les associations de locataires : la CNL Isère et l'Association des habitants du Gâtinais, et les habitants concernés par le relogement.

Elles concernent **70 ménages de l'Opac38 et 20 de la SDH**, qui vont bénéficier d'un relogement préalable à la démolition de 120 appartements pour l'Opac38 et 30 pour la SDH.

**Pour que ce relogement s'opère dans les meilleures conditions, des réunions ont eu lieu en amont entre les bailleurs, les associations de locataires, la ville d'Échirolles et Grenoble-Alpes Métropole pour formaliser les engagements de chacun dans « une charte de relogement ».**

Parfois vécu comme une contrainte, le relogement peut aussi constituer une opportunité résidentielle et d'insertion pour les ménages, leur permettant de découvrir de nouveaux environnements, de remettre en adéquation leur logement en fonction de leurs besoins (logique de rapprochement domicile-travail par exemple), ou encore de gagner en confort de vie.

À ce titre, l'ensemble des personnes concernées par le relogement bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans la recherche, l'installation et l'appropriation de leur nouveau logement.

Pour la SDH, 7 ménages ont déjà bénéficié d'une mutation et 5 pour l'Opac38.

Rappelons que les démolitions s'inscrivent dans le cadre du programme de Renouvellement urbain de Grenoble-Alpes Métropole, qui a fait l'objet d'une convention signée le 2 mai 2019.

**Cette convention engage les différents partenaires pour les 10 prochaines années pour un montant global d'investissement de 447 M€, sur trois sites : les Villeneuves (Grenoble et Échirolles), Mistral (Grenoble) et Renaudie-Champberton-La Plaine (Saint-Martin-d'Hères).**

Son objectif est de transformer durablement ces quartiers prioritaires, identifiés aux niveaux national et régional, en renforçant leur attractivité, en favorisant la mixité sociale et en améliorant la qualité de vie des habitants.

Les démolitions des allées du 2 Maine, 2 et 10 Ouessant, 1 et 2 Armor, 6 Rance et du 3 et 3 bis Gâtinais, validées par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, **ont pour objectif de décloisonner les ensembles résidentiels, en réorganisant l'espace urbain, avec des espaces verts facilement identifiables et accessibles pour les piétons.**

Ces démolitions vont ainsi permettre des ouvertures, pour créer du lien entre les secteurs du quartier, entre les parcs et les espaces publics, pour conforter des cheminements piétons de qualité et sécurisés vers les différents équipements (écoles, MDH, MJC, bibliothèque) et les espaces de vie (parcs, jeux, places, commerces...), et pour répondre à certaines problématiques d'usages et de gestion (création d'ensembles résidentiels de plus petite taille).

Premier bailleur constructeur de l'Isère, **l'Opac38** intervient pour un montant en investissement de 44 millions d'euros sur le seul secteur des Essarts-Surieux.

En parallèle aux 120 appartements concernés par la démolition, 886 logements feront l'objet de travaux d'amélioration et de résidentialisation, afin d'améliorer le confort de vie des habitants dans le quartier.

Premier bailleur par la teneur de son investissement, **la SDH** poursuit les travaux déjà réalisés dans le cadre de l'ANRU 1. La SDH engage ainsi plus de 95 millions d'euros, dont 9 millions pour la reconstitution de l'offre et 86 millions pour la restructuration de l'habitat :

- 25,5 millions sur le Village Olympique à Grenoble
- 33 millions sur l'Arlequin à la Villeneuve de Grenoble
- 27,5 millions à la Villeneuve d'Échirolles

La SDH a ainsi prévu d'intervenir sur 1 600 logements, et auprès de 4 000 résidents jusqu'en 2024.